



## **Manifestation pour la Paix et la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de 1914-18 Creil – Monument de la Paix dimanche 11 novembre 2012 – 10 heures**

Comme tous les ans, les associations, syndicats, partis, élus et citoyens qui souhaitent exprimer leur volonté d'un monde sans guerre et demander au gouvernement français de décider enfin de réhabiliter les fusillés pour l'exemple de 1914-18 se réuniront devant le monument de la Paix, allée des anciens combattants à Creil à 10 heures du matin.

Discours, drapeaux, banderoles, exposition et prises de parole. Prennent habituellement la parole à cette manifestation : l'Alampac (Association Laïque du Monument Pacifiste de Creil), l'ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants), la LDH (Ligue des Droits de l'Homme), le Cercle Condorcet, l'Union Pacifiste, le Mouvement de la Paix, la LP60 (Libre Pensée de l'Oise), et les citoyens et élus présents qui le souhaitent....

Rappel sera fait des prises de position des trois Conseils Généraux de l'Aisne, Oise et Somme pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple. Une adresse solennelle au Conseil Régional de Picardie sera faite pour qu'il émette un vœu semblable à celui du Conseil Régional de Champagne-Ardenne.

Un vin chaud est prévu en fin de manifestation.

### **Plénière du Conseil régional de Champagne-Ardenne**

**Lundi 25 juin 2012**

#### **Vœu**

### **Pour la réhabilitation des « fusillés pour l'exemple » de la guerre 1914-1918**

Durant la première guerre mondiale, 2400 soldats français ont été condamnés lors de jugements expéditifs et arbitraires rendus par des conseils de guerre spéciaux, pour refus d'obéissance, abandon de poste ou mutinerie. Plus de 650 d'entre eux ont été « fusillés pour l'exemple », dont de nombreux Champardennais.

Ces « fusillés pour l'exemple » sont morts pour la France et par la France. Ils n'étaient pas des lâches comme les autorités militaires ont voulu le faire croire. Ils se sont insurgés devant l'hécatombe, contre les échecs répétés des assauts sous la mitraille. .

Au chemin des Dames en 1917, entre Reims et Soissons, plus de 200000 soldats ont péri en quelques semaines.

Après cette désastreuse offensive, 40000 soldats refusent de monter au front et dénoncent des erreurs de commandement. Sous les bombardements incessants, dans une boue trempée de sang, plongés dans le désespoir, ils ont refusé d'être sacrifiés pour rien, de mourir lors d'attaques condamnées à l'avance.

Dans la lignée des propos du 1er Ministre, Lionel Jospin, en novembre 98 lors d'un discours à Craonne sur la nécessaire réintégration dans la mémoire nationale et collective des fusillés pour l'exemple, il est temps de reconnaître la mémoire de ces soldats qui sont allés jusqu'à l'extrême limite de leur force et de leur humanité.

Tous ces hommes ont été injustement dépossédés de leur honneur. Il appartient à la République de la leur rendre et de réparer cette injustice comme le demandent leurs descendants et nombre d'associations.

Le Conseil régional apporte son soutien à cette réhabilitation pleine, publique et collective de tous les « fusillés pour l'exemple » de la guerre de 1914-1918 et demande au Président de la République de prendre une décision forte en ce sens.

**RESULTAT DU VOTE:**

**POUR: PS - PC - EELV**

**CONTRE: FN**

**NON PARTICIPATION AU VOTE: UMP-NC-DVD**